

Politique Qualité Ohé-Prométhée Côtes d'Armor

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un système de management par la qualité, la Direction de l'Association OHE PROMETHEE Côtes d'Armor a voulu affirmer, qu'au centre des préoccupations quotidiennes, se trouve le travailleur handicapé et son employeur.

L'association OHE PROMETHEE Côtes d'Armor, Organisme de Placement Spécialisé (OPS) dénommé Cap emploi 22, est conventionné sur la période 2023-2027 pour assurer la préparation, l'accompagnement, le suivi durable, les évolutions professionnelles et le maintien dans ou en emploi des personnes en situation de handicap ainsi que l'appui aux employeurs publics et privés dans leur recrutement, l'insertion, l'accompagnement professionnel et le maintien dans l'emploi des salariés, des agents et nouveaux salariés et agents. Ces missions d'accompagnement vers et dans l'emploi sont reconnues comme des missions du service d'intérêt économique général (SIEG) par l'Etat.

L'association est un acteur incontournable grâce à :

- Son expérience reconnue depuis plus de 36 ans,
- Sa force de proposition innovante,
- Sa capacité d'adaptation aux nouveaux besoins des personnes en situation de handicap et des employeurs privés et publics,
- **Son fort maillage territorial**: Présence sur l'ensemble du département avec ses 5 agences
- Sa collaboration active avec les partenaires institutionnels, opérationnels départementaux, régionaux et tous les acteurs locaux de l'insertion sociale,
- Son adhésion au réseau CHEOPS qui représente les OPS auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des politiques d'insertion et de maintien des personnes en situation de handicap
- Ses financeurs.

L'association possède les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une politique qualité, partagée par l'ensemble de ses administrateurs et salariés, au profit des personnes en situation de handicap et des employeurs publics et privés des Côtes d'Armor.

Les principes et les orientations stratégiques de l'association sont de :

 Apporter une réponse économique et professionnelle à la problématique sociale d'accès et de maintien en emploi des publics les plus fragilisés que sont les personnes en situation de handicap et contribuer ainsi au développement d'une société plus inclusive

HG PA



- Créer un lien efficace et de proximité avec les employeurs du département pour les accompagner dans leur problématique de recrutement et de maintien dans l'emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle
- Favoriser toute action d'inclusion vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Ils sont également en lien avec le développement de notre expertise, basée sur la maîtrise des champs de la compensation du handicap et de la réponse au besoin de rétablissement, en lien avec le handicap et l'emploi.

Nos missions s'inscrivent en complémentarité et en coordination avec les services proposés par les acteurs de droit commun et les acteurs institutionnels et opérationnels au niveau national, régional et local.

Depuis 2019, le Gouvernement a entrepris un certain nombre de réformes qui prend en compte le handicap (réformes de l'OETH, des Entreprises Adaptées, de la Santé Travail Prévention, des politiques publiques en faveur de l'inclusion avec le rapprochement Pôle emploi / Cap emploi, le déploiement de l'Emploi Accompagné, transformation des ESAT...). Certaines de ces réformes ont été déclinées de façon plus « opérationnelles » depuis 2021 et se poursuivent dans leur mise en application.

2023 est marquée par le projet de loi pour le "Plein emploi" qui reprend les éléments du rapport de préfiguration France Travail et mesures législatives issues de la Conférence Nationale du Handicap avec un principe pour les personnes en situation de handicap d'accès au droit commun.

Le déploiement de la réforme s'étalera sur 4 ou 5 ans et se fera progressivement, en fonction des retours de terrain et des résultats des expérimentations lancées dès 2024 et celles à venir.

Certaines mesures impacteront notre activité dès 2024 (Pôle emploi devient France Travail, la construction du "Réseau pour l'emploi" qui réunira l'opérateur France Travail, les missions locales, le Département et Cap emploi, qui partageront un Système d'Information Commun.

Ainsi, nos principales préoccupations sont centrées sur l'appropriation de ces évolutions, la prise en compte de l'impact organisationnel engendré par :

- La mise en oeuvre du Réseau pour l'emploi
- Le Lieu Unique d'Accompagnement dans le cadre des offres de services intégrées à destination des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (ex : Pôle Emploi) et des employeurs,
- L'appropriation des nouveaux outils/dispositifs
- Le recentrage sur notre champ d'expertise.

La politique développée par la direction, au regard de ces évolutions et de son engagement visà-vis de ses clients, est cohérente avec les missions et actions proposées afin de :

Répondre aux besoins exprimés et à la satisfaction de ses clients,

AS AG



• Garantir la mobilisation de ses collaborateurs et leur implication afin d'offrir des services de qualité dont les performances seront mesurables.

Notre mode de gouvernance : renforcer notre capacité à communiquer tant avec le personnel, que les bénéficiaires et les partenaires, maintenir notre capacité à mobiliser les acteurs économiques et politiques du territoire, fonctionner en réseau.

Nos moyens humains : restructurer l'organisation pour une meilleure cohérence des actions, garantir la formation continue des professionnels et leur connaissance des données économiques du département.

Nos moyens matériels et financiers : maintenir un service de proximité tant pour les personnes que pour les entreprises.

Notre politique qualité s'appuie sur des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour créer des conditions de fonctionnement plus efficaces, pour être plus efficients tout en prenant en compte les impératifs économiques, sociaux et environnementaux, pour favoriser le retour à l'emploi et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Nous sommes engagés depuis 2014, dans une démarche de certification à la norme ISO 9001 pour l'Organisme de Placement Spécialisé (OPS) Cap emploi, pour garantir à nos clients et collaborateurs une qualité toujours égale de service et de conditions de travail.

Hervé GODARD

Président

Florence JEZEQUEL

Directrice